

La Revue de l'Observatoire des IAA

N° 126 - JUILLET 2017 • ISSN 1299 - 8095

TENDANCES AGROALIMENTAIRES

ACTIVITÉ

Poursuite des tendances au 1^{er} trimestre 2017.
Les perspectives d'activité du secteur agroalimentaire national et régional sont bien orientées p.2

EXPORTATIONS

Fort appétit chinois pour les produits laitiers bretons au 1^{er} trimestre 2017 p.4

EMPLOI

Soutien de l'emploi dans les IAA bretonnes au 1^{er} trimestre 2017 porté par le secteur des viandes de boucherie p.6

DOSSIERS

L'ECONOMIE BRETONNE VUE PAR LES CHEFS D'ENTREPRISE

Focus sur l'agroalimentaire p.7

INTERVIEW : JORDY STEFAN DOCTEUR EN PSYCHOLOGIE

Valoriser son image, c'est agir contre le mal-être des salariés dans les industries agroalimentaires p.10

BIEN-ÊTRE ANIMAL

Tous concernés de l'éleveur au distributeur p.12

BE REIZH

La marque bio bretonne et reizh'ponsable p.18

AGROALIMENTAIRE ET CYBERSECURITE

Des pistes pour réduire les risques p.25

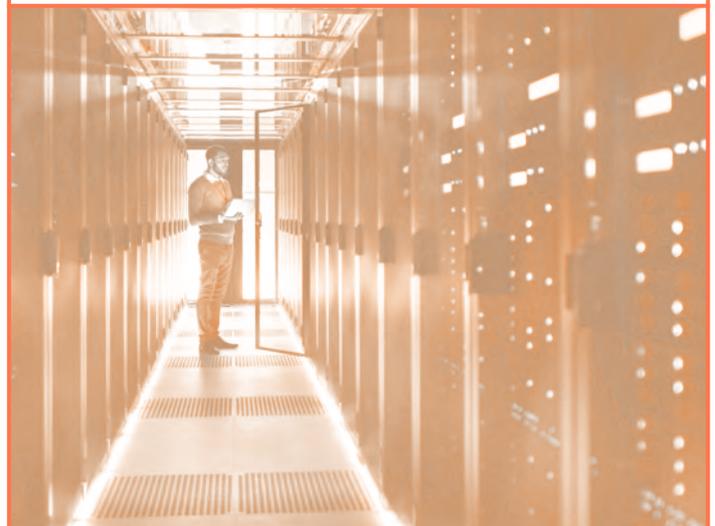
VIENT DE PARAÎTRE

« ABC - Agriculture et Agroalimentaire de Bretagne en Clair » Analyse et perspectives p.40

DOSSIER : LE GROS PLAN

Agroalimentaire et cybersécurité : des pistes pour réduire les risques

La cybersécurité au sein des industries agroalimentaires doit être assurée. Les attaques inédites très récentes d'ampleur mondiale le rappellent. Six experts témoignent des enjeux spécifiques pour le secteur agroalimentaire.



FLASHS : TOUS LES FAITS MARQUANTS

- Discussions entre LDC et le Couvoir Perrot
- Aveltis et Prestor fusionnent leurs forces de vente
- Le Duff partenaire de Galliance
- Mané-Lyraz développe des extraits de légumes

p.29

www.chambre-agriculture-bretagne.fr

Service Économie-Emploi, Chambres d'Agriculture de Bretagne
Rue Maurice Le Lannou - CS 74223, 35042 RENNES Cedex


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE
BRETAGNE

Be Reizh*, la marque bio, bretonne et reizh'ponsable

*être juste



Virginie Fassel - Initiative Bio Bretagne

Initiative Bio Bretagne (IBB), le réseau breton des opérateurs bio, a lancé fin 2016 la marque partagée Be Reizh* avec l'objectif d'identifier et de valoriser auprès du consommateur les produits bio et bretons. Une opportunité sans précédent pour mettre en avant l'ancrage territorial des produits bio transformés par les entreprises agroalimentaires en Bretagne dans un contexte de croissance historique du marché bio.

1 La bio change d'échelle, y compris en Bretagne !

On retiendra de l'année 2016 une formidable croissance de la bio en France¹, qualifiée d'historique par les observateurs : +20 % en valeur pour le marché bio et jusqu'à +25 % pour le réseau spécialisé bio, +11,5 % d'opérateurs exerçant une activité bio, +16 % de la surface dédiée (y compris en conversion) pour atteindre 5,7 % de la SAU² fin 2016...

La consommation n'est pas en reste puisque 69 % des Français disent consommer régulièrement bio (au moins une fois par mois). Le marché bio national est ainsi estimé à 7 milliards d'euros fin 2016 et à 10 milliards d'euros à horizon 2020. Au total, l'agriculture bio représente aujourd'hui près de 118 000

emplois directs en équivalent temps plein, soit un gain de 32 500 emplois en quatre ans.

En Bretagne, la même dynamique est à l'œuvre : les demandes de conversion observées via le dispositif Pass'Bio Conversion³ ont doublé entre 2015 et 2016. D'ici 2018, c'est 36 millions de litres de lait bio supplémentaires qui arrivent sur le marché.

Début 2016, la dynamique de conversion est repartie à la hausse en Bretagne. Au 1^{er} septembre 2016, on dénombre près de 2 300 fermes bio. Ce développement de la production bio s'accompagne d'une structuration des filières biologiques notamment par la création de nouvelles activités bio sur le territoire.

L'ensemble des acteurs des filières bio se développe et crée de l'emploi. En rassemblant la production, la transformation et la distribution, la Bretagne compte plus de 10 000 emplois liés aux activités bio du territoire.

Les chiffres marquants de la dynamique des entreprises bio bretonnes

- +15,5 % d'opérateurs aval (préparateurs et distributeurs grossistes) bio bretons entre 2013 et 2015.
- 652 préparateurs, soit 14 % de plus qu'en 2013, 195 distributeurs-grossistes, intermédiaires de commerce et importateurs (+20 %), 159 magasins spécialisés bio.
- Les secteurs les plus importants demeurent "Céréales et Alimentation humaine" (148 opérateurs) et les "Boulangeries" (reprise de l'augmentation du nombre d'opérateurs pour cette catégorie).
- 168 nouvelles activités bio créées, soit 36 créations de plus que sur la période 2011-2013. Ces nouvelles créations d'activités concernent notamment le secteur des "Céréales et Alimentation humaine" (dont "Boulangeries" : 47 nouveaux opérateurs), mais également les "Restaurants et traiteurs" (23 nouveaux opérateurs) et le domaine de la viande et des produits carnés.
- 53 arrêts d'activités bio ont été dénombrés entre 2013 et 2015 (contre 72 pour la période précédente). Cette diminution moindre du nombre d'arrêts témoigne d'une dynamique positive de la filière biologique en Bretagne.
- Sur les 211 entreprises (préparateurs et distributeurs grossistes) ayant communiqué leurs effectifs totaux et ceux dédiés à l'activité bio, 58 d'entre elles (27 %) ont un chiffre d'affaires bio supérieur à 80 % de leur activité. Ces 211 entreprises mixtes ou 100 % bio emploient fin 2015 plus de 20 700 salariés, dont 1 890 ETP (Equivalent Temps Plein) dédiés à l'activité bio.
- En 2015, la consommation moyenne des bretons se situe entre 90 et 110 € / habitant (estimation Agence Bio / ANDI 2015 pour 2014), plaçant ainsi la Bretagne parmi les régions françaises qui consomment le plus de produits bio.

Graphique 1 : évolution du nombre d'opérateurs bio bretons depuis 1999 (Hors terminaux de cuisson, boulangeries et boucheries en grandes et moyennes surfaces)



Source : IBB - Observatoire régional de la préparation et de la distribution bio en Bretagne (Edition 2016 - Chiffres 2015)

Chiffres fin 2015, opérateurs certifiés ou notifiés bio - Voir note méthodologique dans le document de synthèse : Observatoire régional de la préparation et de la distribution bio en Bretagne (IBB - Edition 2016 - Chiffres 2015) sur www.bio-bretagne-ibb.fr (rubriques Publications et chiffres clés > Publications d'IBB) - Enquête réalisée par Goulven Ouilic - Coordinateur Filières à IBB, avec l'appui de Mélanie Gracieux et Agathe Drapeau (stagiaires) www.bio-bretagne-ibb.fr/wp-content/uploads/IBB-LePointSur-Observatoire-Aval-Bio-Bretagne-CAH-2016.pdf

(1) Sources chiffres nationaux : Baromètre consommation Agence Bio / CSA Research janvier 2017 - Enquête annuelle Agence Bio / AND-i 2016 - Observatoire national de l'Agriculture Biologique Agence Bio / AND-i 2016

(2) SAU : Surface Agricole Utile

(3) Pass'Bio Conversion : outil d'accompagnement des conversions en Agriculture Biologique - Dispositif cofinancé par le Conseil régional de Bretagne - Procédure animée par IBB

2 Les consommateurs en attente de produits bio

Fin 2015, la Bretagne comptait 3,2 millions d'habitants. Depuis 2008, la région gagne 21 800 habitants par an (source Insee) et si chaque bretonne et breton consomme entre 90 et 110 € par an, le marché bio de la région avoisine aujourd'hui les 350 millions d'euros. Enfin, si le marché bio breton suit la tendance observée au niveau national (+15 % par an), il devrait dépasser les 400 millions d'euros en 2018.

Le sondage Flash réalisé en 2016 auprès des magasins bio de la région confirme cette tendance : tous les magasins ont vu leur chiffre d'affaires de 2015 augmenter et 94 % des magasins ayant répondu estiment qu'il allait encore progresser en 2016. La moitié d'entre eux a déclaré avoir des projets de développement (augmentation de l'équipe salariale, agrandissement, création). Enfin, 80 % des magasins ayant répondu, portent de l'intérêt à un identifiant bio breton qui répond aux demandes des consommateurs bretons.

De nouvelles tendances de consommation se confirment. Depuis près de deux ans, le prix n'est plus le critère premier de l'acte d'achat. La qualité et l'origine des produits deviennent de plus en plus déterminantes. Ainsi, il semblerait que la part de l'alimentation dans le budget des ménages ait cessé de chuter, ce qui est de bonne augure pour le développement de la bio en Bretagne.

3 Be Reizh, un levier pour accompagner la croissance

IBB développe des outils et des services pour ses adhérents afin d'accompagner cette croissance dans une dynamique de réseau. Parmi les leviers identifiés dès 2014 figurait la création d'un identifiant des produits bio et bretons.

Sur la base des retours d'expérience de structures régionales bio ayant lancé cette démarche (Syndicat des Transformateurs Bio

Le point de vue des consommateurs

- 93,8 % (571 personnes) des répondants ont répondu "OUI" à la question : L'origine régionale d'un produit est-elle importante à vos yeux ?
- 60,1 % (366 personnes) considèrent ne pas disposer d'assez de moyens pour identifier les produits bio régionaux.
- 82,9 % (505 personnes) considèrent qu'il est nécessaire que la filière bio bretonne propose une meilleure identification de ses produits.
- 91,5 % (557 personnes) considèrent que le critère "Développement de l'économie et création d'emploi en Bretagne" peut motiver un achat.

Etude consommateur menée entre avril et octobre 2016, en magasin spécialisé, GMS et sur internet (questionnaire en ligne diffusé via www.bio-bretagne-ibb.fr, les réseaux sociaux d'IBB, relayé par une partie des adhérents de l'association). 743 réponses.

des Pays de Loire avec « Mon Bio Pays, talents des Pays de la Loire », Organics Cluster avec « Charte Bio Rhône-Alpes », Arbio Aquitaine avec « Bio Sud Ouest France »), IBB a engagé une réflexion sur ce thème via un travail collectif associant les adhérents qui le souhaitent.

Après deux années de réflexions et d'échanges avec les différents acteurs de la filière bio bretonne, la marque partagée Be Reizh, lancée le 24 novembre 2016 à Lorient, permet de rassembler, d'identifier et de valoriser les produits bio et bretons sous une même bannière et avec des valeurs communes.

Be Reizh est la marque de reconnaissance régionale bretonne qui rassemble uniquement des produits de la filière bio capables de revendiquer à la fois un mode de culture ou de fabrication bio, avec un impact positif sur l'activité économique bretonne. Un identifiant 100 % Développement Durable : environnemental, économique et social qui permet aux acteurs de l'industrie agroalimentaire bio bretonne de mieux répondre aux nouvelles attentes des consommateurs.

Les principaux objectifs qui en découlent sont :

- Valoriser auprès des consommateurs les produits bio et bretons et répondre à leurs attentes en matière de valorisation des produits régionaux et de l'impact des choix de consommation sur l'emploi local (cf. encadré Le point de vue des consommateurs).
- Consolider le lien entre local et bio.
- Identifier les axes d'amélioration et accompagner les professionnels pour la cohérence de leurs pratiques, dans une démarche de progrès.

La marque a donc pour but d'accompagner le développement et l'identification des produits et des opérateurs certifiés "Agriculture Biologique" de la région Bretagne, pour leur permettre de bénéficier d'une communication et d'une promotion spécifiques. Elle permet également de dynamiser et renforcer les acteurs bretons de la filière bio en reconnaissant leurs qualités, savoir-faire et spécificités régionales.

Les entreprises partenaires peuvent alors axer leur communication sur ces nouvelles tendances de consommation et valoriser le lien entre bio et local dans l'esprit du consommateur. C'est également un outil supplémentaire de structuration de filières pour IBB.

Be Reizh représente une opportunité novatrice pour les entreprises de gagner des parts de marché : elle offre une différenciation conséquente et un positionnement unique sur le marché bio en pleine expansion. Cette communication ciblée ambitionne d'impacter positivement les ventes et la notoriété des entreprises partenaires.

La visibilité de la marque est assurée par des animations sur les points de vente (en magasins spécialisés bio) ainsi qu'une présence sur les salons grand public de la région. Des outils de communication sont progressivement mis en œuvre afin de développer la notoriété de la marque : site Internet www.bereizh.ibb.bio, réseaux sociaux, newsletter, kit de communication, relations Presse, achats d'espaces publicitaires, événementiels...

Plus de 60 produits affichent le logo Be Reizh, proposés par les entreprises partenaires : Jampi Glacier (29), Kervern (35), La Marmite Bretonne (56), Le P'tit Fausset (22), Les Saules - Fumoir des Vallons (35), Minoterie Prunault (35) et Krazan - Orgé (22).

4 Devenir partenaire Be Reizh ? Concrètement !

Les partenaires de la marque partagée Be Reizh sont principalement des entreprises de transformation. Elle est également ouverte aux producteurs-transformateurs.

A la demande des producteurs (pour la vente directe de produits bruts), une grille de critères complémentaires sera proposée d'ici la fin de l'année 2017.

Distribution spécialisée bio en Bretagne : tendances et perception d'avenir

Dans le cadre de ses missions d'études et de développement économique de la filière bio en Bretagne, IBB a mené une enquête auprès des magasins spécialisés de la région.

L'objectif de cette enquête consistait à réaliser un point sur la conjoncture en 2015 et 2016 (évolution du chiffre d'affaires - CA, obstacles au développement, concurrence) et à appréhender leur perception de l'avenir (évolution prévue du CA en 2016, projets).

Les magasins répondants au sondage ont tous observé une augmentation de leur chiffre d'affaires en 2015, et ce malgré une concurrence forte de la grande distribution, identifiée comme concurrent principal, mais aussi des autres magasins spécialisés.

Le manque de moyens pour investir est un frein au développement, et, dans une moindre mesure, le manque d'approvisionnement et l'écart de prix entre bio et conventionnel.

Malgré ces obstacles, le secteur de la distribution spécialisée est très optimiste pour les mois à venir : près de 95 % des magasins répondants estiment que leur chiffre d'affaires a de nouveau progressé en 2016 et près de la moitié ont des projets de développement (développement de l'équipe salariale, extension du magasin existant, création d'un nouveau magasin). Par ailleurs, le fort intérêt porté par les magasins spécialisés à la marque partagée d'identification des produits bio et Bretons, Be Reizh, constitue un indicateur positif pour l'essor de l'ensemble de la filière bio en Bretagne.

Enquête réalisée par Fabienne Delaby - CRIBB - Veille, documentation, site internet

Méthodologie : Enquête réalisée du 3.10 au 17.11 2016. Questionnaire proposé à 138 magasins, en ligne et par courrier. Taux de retour : 25,4%.*

** Base de données constituée sur la base de l'annuaire de notifications de l'Agence Bio, croisée avec l'enquête "Points de vente de produits bio en Bretagne IBB - 2016". Seuls les magasins spécialisés proposant une proportion significative de produits bio ont été retenus pour cette enquête.*

Synthèse de l'enquête sur www.bio-bretagne-ibb.fr (Publications et chiffres clés > Publications d'IBB)

www.bio-bretagne-ibb.fr/wp-content/uploads/IBB-Magasins-specialises-sondage-2016.pdf

Les conditions pour les opérateurs sont les suivantes :

- Être certifié "Agriculture Biologique" conformément à la réglementation en vigueur.
- Adhérer à Initiative Bio Bretagne.
- Respecter les critères établis pour le droit d'utilisation de la marque et son règlement d'usage.

4.1 Territoire de la marque

IBB est financé par des fonds publics régionaux qui épousent de fait le territoire administratif de la Bretagne. Les professionnels de la filière bio et les consommateurs interpellent régulièrement le réseau pour intégrer la Loire-Atlantique dans son champ d'action. La création de la marque Be Reizh a constitué pour IBB l'opportunité de valoriser la Bretagne historique, territoire retenu pour le champ d'application de la marque concernant :

- L'origine géographique des partenaires.
- Les critères d'obtention de la Marque (pour les critères induisant un champ géographique).

4.2 Gouvernance de la marque

Un Comité de Suivi et d'Agrément (CSA) dédié à la Marque a été créé au sein d'IBB, géré et animé par l'association. Composé de six membres adhérents à IBB et en partie administrateurs, il assure la gestion de la Marque et délivre les autorisations d'utilisation de la Marque.

Le CSA est seul juge pour délivrer les autorisations d'utilisation de la marque. Le respect des critères propres à Be Reizh ne présage pas pleinement de l'accord du CSA s'il considère que les principes et valeurs portés par la Marque sont menacés.

Le suivi du plan de communication de la marque est également du ressort du CSA, en lien avec les partenaires de la marque dans leur ensemble.

4.3 Critères de la marque

Les partenaires de la marque partagée Be Reizh s'engagent, pour chaque référence Produit candidate à la marque, sur des critères objectifs qui s'équilibrent mutuellement (principe de pondération). Les critères sont formalisés au sein d'une grille pour totaliser un nombre de points confronté à un seuil en dessous duquel le produit n'est pas éligible à l'utilisation de la marque. L'objectif est une évaluation globale de la qualité sociétale du produit considéré au regard du Développement Durable : qualité environnementale, économique et sociale.

Les critères sont entendus dans un objectif de progrès pour tenir compte de la diversité des acteurs, de leurs problématiques et de leurs contraintes. Ils sont scindés en deux groupes (de base et complémentaires).

Pour chacun de ces critères, le pourcentage déclaré est associé à un nombre de points. Pour le premier critère, par exemple, si 100 % des ingrédients sont produits en région Bretagne, le nombre de points acquis est de 40, puis 35 points pour 75 à 99 %, puis 25 pour 51 à 74 %... Le seuil de points minimum pour les critères de base est fixé à 70 points sur 115 maximum pour prétendre à l'utilisation de la marque partagée.

Le critère lié au pourcentage d'ingrédients agricoles bio d'origine régionale est considéré de façon adaptée et pragmatique selon les productions et les réalités qu'elles revêtent.

Interview de Gilles Barbé, gérant de la cidrerie artisanale Le P'tit Fausset, partenaire Be Reizh et président d'IBB

Quel a été le déclencheur de la création de cette marque régionale au sein d'IBB ?

Le rôle d'IBB est d'accompagner la croissance de ses adhérents et de proposer les leviers qui permettent d'atteindre cet objectif. Nous étions donc à la recherche d'un moyen pour renforcer cette croissance. La création d'un identifiant bio et breton a été proposée et débattue lors de notre assemblée générale en 2014 qui a donné son feu vert. Cette décision était aussi motivée par la nécessité de se réappropriier la notion de « local » : la filière bio est à l'origine du message visant à valoriser les productions locales, mais nous avons assisté à une déconnexion entre bio et local. Il fallait travailler à cette « reconnexion ». Deux ans de travail collectif ont été nécessaires pour aboutir à la marque Be Reizh, pour en fixer ses critères.

Vous parlez des critères de la marque Be Reizh : quels sont-ils ?

La marque est liée à un produit. Chaque produit candidat est soumis à des critères. Quatre éléments clés constituent les piliers de notre démarche : la part d'ingrédients agricoles bio d'origine régionale, la localisation de l'emploi en Bretagne, les étapes de transformation du produit en Bretagne et la part de l'activité bio de l'entreprise. Une seconde série de critères s'attache au développement durable (commerce équitable, emballages, empreinte carbone, recours à des travailleurs handicapés...). Il fallait trouver un juste équilibre entre les critères et s'inscrire dans une démarche de progrès : tenir compte de la diversité des acteurs, de leurs problématiques et de leurs contraintes aussi. Be Reizh évalue de façon globale la qualité sociétale du produit au regard du Développement Durable : qualité environnementale, économique et sociale.

Quelle est l'histoire du nom "Be Reizh" ?

Nous voulions que cet identifiant puisse porter les valeurs que nous défendons : développement durable, identité bretonne, valeur ajoutée pour la Bretagne... tout en étant moderne et attractif visuellement bien sûr ! Nous avons donc

demandé à une agence⁴ de communication rennaise spécialisée dans le développement durable de nous faire des propositions. Lorsqu'ils nous ont proposé Be Reizh, nous avons été immédiatement conquis : « reizh » signifie « juste » en breton. « Etre juste », au sens du respect, c'est la synthèse des valeurs portées par la marque et de façon globale par la philosophie de la bio :

- Être juste vis-à-vis de notre environnement, de la nature, de la biodiversité...
- Être juste dans l'organisation des activités économiques des acteurs bio bretons et dans leurs relations (producteurs, transformateurs, distributeurs).
- Être juste vis-à-vis des consommateurs en leur apportant les garanties de produits bio et bretons lorsque les matières premières sont disponibles.

Pourquoi parlez-vous de marque « partagée » ?

IBB est un réseau d'acteurs qui ont en commun de vouloir développer la bio dans notre région. Nos adhérents partagent des valeurs communes et la marque Be Reizh s'inscrit dans ce prolongement : les partenaires de la marque ont collectivement et individuellement la responsabilité de sa cohérence vis-à-vis des consommateurs. C'est un gage de respect des règles établies.

Quels sont d'après vous les enjeux du développement de la bio en Bretagne ?

L'Agriculture Biologique permet la préservation du territoire et de son environnement naturel et la reconquête de la qualité de l'eau et du milieu marin, points particulièrement sensibles en Bretagne. Ces enjeux pour le maintien du patrimoine naturel ont des implications socio-économiques importantes, au plus grand profit d'autres secteurs : tourisme, conchyliculture, apiculture... N'oublions pas l'emploi : les derniers chiffres de l'Agence Bio (Source : Enquête annuelle Agence Bio / AND-i 2016) font état au niveau national de près de 118 000 emplois directs en équivalent temps plein, soit 32 500 emplois gagnés en seulement quatre ans. Rien qu'en ce qui concerne la production, si la Surface Agricole Utile (SAU) bio représente en France 6 % de la SAU globale, c'est 10 % des emplois agricoles qui sont directement associés aux fermes bio. La bio crée de l'emploi et de la valeur ajoutée dans les territoires : c'est indéniable !

En quelques mots, comment définiriez-vous l'intérêt pour les entreprises bretonnes d'inscrire leur produit à la marque Be Reizh ?

Intégrer tout d'abord le réseau IBB, avec tous les services et avantages liés. S'inscrire dans une démarche de territoire : nous avons la chance d'être dans une région dont l'identité culturelle est forte et « vivante ». Les bretons sont sensibles aux démarches qui valorisent leur région. Avec Be Reizh, l'addition est simple : la Bio + la Bretagne (historique !) + l'Economie + l'Environnement + l'Emploi. Le compte y est pour séduire les consommateurs reizh'ponsables !



BE REIZH*, c'est
La Bio
 + La Bretagne... historique !
 + L'Économie
 + L'Environnement
 + L'Emploi

La marque partagée pour les produits **BIO + BRETONS**
Soyons Reizh'ponsables !

(4) Agence Durable - Rennes

Ainsi, certains produits étiquetés Be Reizh sont composés à 100 % d'ingrédient bretons. C'est le cas par exemple des cidres brut et doux Le P'tit Fausset (Merdrignac – 22) fabriqués à partir de pommes bio 100 % bretonnes issues du verger familial de quatre hectares peuplé d'un millier de pommiers et des pommes hautes tiges des environs également collectées auprès des producteurs locaux. La conserverie familiale et artisanale Er Vro (local en breton) basée à Plougoumelen (56) qui transforme sous la marque La Marmite Bretonne, des tartinables, soupes, plats préparés, sauces et purées de fruits, sur ce critère, joue la carte de la transparence : un flash code ou un numéro de lot sur tous les produits permet au consommateur de retrouver les producteurs de chaque ingrédient 100 % breton impliqué dans la fabrication de son produit.

Les critères Be Reizh tiennent compte également des contraintes des entreprises. Les conditions pédoclimatiques de production en sont un autre exemple.

Les farines issues de la Minoterie Prunault (Ercé en Lamée - 35) sont 100 % d'origine régionale mais Patrick Prunault, le gérant, anticipe des difficultés d'approvisionnement conjoncturelles liées aux conditions climatiques défavorables aux cultures. L'origine France est garantie. La minoterie familiale transforme aujourd'hui 900 tonnes de céréales en farine et autres préparations. Un chiffre en constante progression (+15 % par an) et en corrélation directe avec l'évolution positive de l'agriculture bio ces dernières années. Patrick Prunault est toujours en recherche de nouveaux producteurs locaux pour répondre à cette forte demande.

La filière viande bio, et notamment celle du porc, est parfois plus complexe du point de vue de l'origine bretonne de la matière première. Le porc bio de la société Kervern (Le Grand Fougeray – 35) est originaire du Grand Ouest dans la mesure du possible. C'est une filière qui connaît une forte demande et l'approvisionnement local est parfois compliqué. De plus, la conversion d'élevages conventionnels nécessite une technicité et un savoir-faire particuliers, ainsi qu'une période de conversion de deux ans. Malgré ces contraintes, Kervern garantit une provenance régionale à plus de 50 %. En ce qui concerne les ingrédients secondaires bio indispensables en charcuterie, tels que les épices et condiments pour lesquels on ne peut se fournir en Bretagne, Kervern s'approvisionne chez un fournisseur qui pratique le commerce équitable et affiche une démarche de développement durable (Arcadie).

Avec plus de 60 % de lait entrant dans la composition de la crème glacée, le lait utilisé par Jampi Glacier vient de la Ferme

de La Légende, à Berven en Plouzévédé (29). L'entreprise Jampi Glacier (Bohars – 29) a ainsi adopté la marque Be Reizh sur six de ses références.

Il existe également des critères complémentaires, liés au développement durable. Les travaux et échanges qui ont permis de fixer les critères de la marque partagée Be Reizh ont mis en lumière des pratiques mises en œuvre par les entreprises bio bretonnes sur lesquelles elles ne communiquent pas ou peu. Nombre de ces pratiques sont liées au développement durable, dans un souci de cohérence globale en lien avec le mode de production biologique et les valeurs qu'il induit. IBB a souhaité donner la possibilité aux partenaires Be Reizh de mettre en lumière ces pratiques en dépassant le prisme unique du produit.

Un certain nombre de critères ont ainsi été dégagés tout en donnant la possibilité aux entreprises de faire part d'autres pratiques non listées et jugées par elles comme pouvant être valorisées au titre du développement durable.

L'entreprise Krazan (Saint-Gérard - 56) avec son produit l'Orgé (boisson alternative au café), s'intègre dans la même logique puisque l'orge bio est essentiellement produite dans les Côtes d'Armor et un peu dans le Morbihan. L'ancrage territorial de l'Orgé est d'autant plus fort que la culture de l'orge s'inscrit dans le plan de lutte anti algues vertes de la Baie de Saint-Brieuc en participant à la réduction des émissions d'azote.

Du côté de l'aquaculture, l'entreprise Les Saules – Fumoir des Vallons (Chanteloup – 35) a adopté la marque Be Reizh sur sa truite fumée bio, élevée à Plouigneau (29) aux abords d'une rivière qui alimente les circuits d'eau douce de la ferme piscicole. La dimension "Développement durable" est définie par Olivier Bignon dans le cadre de son activité comme le "bon sens paysan" : une vision globale qui prête attention à l'écologie, aux personnes, aux produits. L'entreprise évite surtout les gaspillages : lors de l'opération du filetage, la chair est grattée pour ôter les arêtes, fumée et valorisée sous forme de petits dés. Un partenariat avec cinq entreprises locales permet de regrouper les livraisons et de limiter les trajets inutiles.

À la fois réaliste et garante d'une information loyale vers le consommateur, la marque partagée Be Reizh permet aux entreprises bio et bretonnes de valoriser leur savoir-faire et leur attachement à leur région.

Le consommateur reizh'pensible est celui qui prend conscience de la réalité de la construction d'une filière cohérente. Il en devient partenaire en s'inscrivant dans cette volonté d'amélioration.

Tableau 1 : objectifs de la marque

<p>Éclairer le consommateur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur la réalité des contraintes rencontrées par les professionnels (conditions pédo-climatiques de production, saisonnalité, disponibilité géographique de certains outils de transformation...). • Sur la perfectibilité des pratiques, mais aussi sur les pratiques vertueuses qui sont d'ores et déjà à l'œuvre.
<p>Accompagner les professionnels bio bretons</p>	<p>La vérification du respect des critères permet d'arriver à une photographie de l'engagement des entreprises. IBB, conformément à sa mission de développement et de structuration des filières bio en Bretagne, a conçu la marque partagée Be Reizh comme un outil contribuant à structurer les filières bio bretonnes, une manière de repérer les lacunes et de proposer des solutions.</p>

Source : IBB

Figure 1 : grille de critères de la marque partagée Be Reizh pour le secteur d'activité « Préparation »

IBB - Grille de critères de la marque partagée BE REIZH - Secteur d'activité "Préparation"

Février 2017 - Critères pondérés - Transformateurs, Expéditeurs et Producteurs-Transformateurs

Entreprise :
 Nom commercial du produit (référence) :
 1 grille par référence "Produit"

En vert, cellules à compléter par le demandeur

Territoire de la marque : la Bretagne historique est le territoire retenu pour le champ d'application de la Marque concernant l'origine géographique des partenaires et les critères d'obtention de la Marque (pour les critères induisant un champ géographique)

NB : cette grille est étroitement liée au règlement d'usage de la marque qui détaille son fonctionnement général et pour chaque critère : champ d'application, éventuels justificatifs à transmettre, prise de décision, fonctionnement des seuils, sanctions en cas de non-respect des critères et/ou de fausse déclaration... Le Comité de Suivi et d'Agrément (CSA) de la Marque est seul juge pour délivrer les autorisations d'utilisation de la Marque. Le respect des critères propres à la Marque ne présage pas pleinement de l'accord du CSA s'il considère que les principes et valeurs portés par la Marque sont menacés.

1. Critères de base

Seuil intermédiaire fixé à un minimum de 70 points sur 115 pour prétendre à l'utilisation de la marque partagée

Critères	Note maximale	Pondération / Note associée						Votre note	
		100% d'origine régionale	Entre 75 et 99% d'origine régionale	Entre 51 et 74% d'origine régionale	Entre 25 et 50% d'origine régionale	Entre 5 et 25% d'origine régionale	Moins de 5% d'origine régionale		
*Ingrédients agricoles BIO d'origine régionale, en volume % sur l'approvisionnement global d'ingrédients agricoles Bio, en volume	40	40	35	25	15	5	3	<input type="text"/>	
*Localisation de l'emploi en Bretagne Dimension économique et sociale Sur l'activité Bio (ETP Bio) de l'ensemble de l'entreprise	40	100% des emplois sont localisés en Bretagne	51 à 99% des emplois sont localisés en Bretagne	25 à 50% des emplois sont localisés en Bretagne	Moins de 25% des emplois sont localisés en Bretagne	/	/	<input type="text"/>	
*Etapas de transformation du produit en Bretagne % des étapes de transformation réalisées en Bretagne	20	100%	51 à 99%	25 à 50%	Moins de 25%	/	/	<input type="text"/>	
Activité Bio au sein de l'entreprise Référence : site(s) basé(s) en Bretagne pour les groupes * % du Chiffre d'Affaires (N-1)	15	100% Bio	Entre 75 et 99% Bio	Entre 51 et 74% Bio	Entre 25 et 50% Bio	/	/	<input type="text"/>	
	115	points au total							

Note obtenue 1

Sur 115 - Seuil intermédiaire fixé à un minimum de 70 points sur 115 pour prétendre à l'utilisation de la marque partagée



Votre note

0

Calcul automatique

2. Critères complémentaires

25 points complémentaires répartis sur les critères suivants

Divers critères liés au développement durable (DD)		Oui	Non	/	/	Votre note
		► Utilisation de produits Bio ET équitables pour les produits "exotiques" entrant dans la composition du produit Votre activité / Précisez :	2	0	/	
► Adhésion à un cahier des charges privé français lié à l'Agriculture Biologique et/ou à la Biodynamie et/ou au Commerce Equitable Ex : Bio Cohérence, Nature & Progrès, Déméter, Bio Partenaire, Bioentreprisurable@... Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Energies renouvelables pour les étapes de transformation Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Certification ISO 14001 Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Certification ISO 26000 Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Eco-conception des emballages Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Eco-conduite (formation des chauffeurs) Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Action sur l'empreinte carbone (logistique / transports) Optimisation des transports, km parcourus, chauffage... Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► 1% pour la Planète Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Appel à des prestataires externes de type ESAT Emploi de travailleurs handicapés, publics en difficulté Votre activité / Précisez :	2	0	/	/	<input type="text"/>	
► Autres pratiques jugées par l'opérateur comme pouvant être valorisées au titre du développement durable Votre activité / Précisez :	Attribution de 1 à 5 points -> Autoévaluation par le demandeur, soumise à approbation ou révision au Comité d'agrément					<input type="text"/>
	25	points au total				

Note obtenue 2 (finale)

Sur 140 points - Seuil fixé à un minimum de 80 points sur 140 pour prétendre à l'utilisation de la marque partagée

0

Calcul automatique

Fait à

Le / /

Signature du soussigné(e) et cachet de l'entreprise

4.4 Redevance de marque

L'utilisation de la marque Be Reizh est soumise à une redevance qui permet de la faire vivre et de lui faire gagner en notoriété grâce à des outils et actions de communication adaptés qui seront menés par IBB.

La redevance de marque se compose de :

- Droit d'entrée payable une seule fois (quelque soit le nombre d'années d'utilisation – indexé sur le chiffre d'affaires bio annuel HT du dernier exercice comptable clos au jour du dépôt du dossier de candidature).
- Redevance annuelle (indexée sur le chiffre d'affaires bio). Pour la première année de partenariat, une réduction de 50 % sur la redevance annuelle est octroyée.

4.5 Quels sont les engagements des entreprises partenaires Be Reizh ?

Étroitement associée au réseau IBB, l'utilisation de la Marque "partagée" induit que les différents partenaires veillent chacun à sa bonne utilisation et au respect des valeurs et principes qu'elle véhicule, dans une dynamique collective.

Le partenaire s'engage donc moralement à respecter les objectifs et les critères définis dans le règlement d'usage et à être acteur de la promotion et de la valorisation de Be Reizh et du territoire de la Bretagne historique. Il s'engage également à mettre en œuvre des actions ou mesures visant à agir en conformité avec les valeurs de la marque et à s'investir ainsi dans un processus d'amélioration continue de ses pratiques, de ses activités, de son organisation...

5 IBB, cheville ouvrière de la promotion et de la structuration de la bio en Bretagne

Depuis 22 ans, IBB est au plus près des attentes d'accompagnement de la filière bio Bretonne. Les missions ont évolué, les contextes économiques, politiques et institutionnels également. En 2016, l'association a été reconnue d'Intérêt général, ce qui, au-delà de la possibilité de recevoir des dons, est surtout la reconnaissance de l'externalité positive de l'agriculture biologique sur l'environnement.

Soutenue par la Région Bretagne et par la DRAAF, au titre de la valorisation de la filière bio régionale, la marque partagée Be Reizh constitue une nouvelle étape dans la valorisation des produits bio bretons. IBB souhaite que cet identifiant trouve l'écho nécessaire auprès des entreprises bretonnes intervenantes dans la filière bio et se tient à la disposition de chacune d'entre elles pour étudier la possibilité de proposer leurs produits à la candidature Be Reizh.

Toute jeune marque, dotée d'un jeune parrain, le chef cuisinier Corentin Genuit - gagnant du 2^{ème} Prix des Trophées bio des Jeunes Chefs, concours national organisé par l'Agence Bio (2016) – Be Reizh a des objectifs de développement dans les trois ans à venir. Un gros challenge à relever et à porter pour acquérir sa notoriété !

La marque partagée Be Reizh, créée par Initiative Bio Bretagne (IBB) et ses adhérents, accompagne les consommateurs reizh'ponsables dans leurs achats au profit de produits bio et bretons.

Initiative Bio Bretagne (IBB) est un réseau d'entreprises et d'acteurs bretons contribuant au développement et à la promotion de la filière Agriculture Biologique et des produits biologiques et souhaitant renforcer leur développement économique ou leurs activités dans cette filière.

Ouverte à tous les acteurs* de la filière bio en Bretagne, IBB met en œuvre des actions s'inscrivant dans les trois pôles de missions de l'association :

- Promotion de l'Agriculture Biologique et des produits biologiques : IBB communique et valorise les produits et les acteurs bio bretons, à la fois en direction des professionnels et des consommateurs.

Relations Presse, actualités des adhérents, annuaire des points de vente de produits biologiques, outils de diffusion de l'information, événements, participations collectives à des salons professionnels, agenda des foires et salons grand public et autres événements régionaux...

- Animation, développement et structuration des filières biologiques : L'animation et le développement des filières sont au cœur des missions d'IBB. Ils offrent aux acteurs de la filière Bio des espaces d'information, de dialogue et de construction de projets sur l'ensemble des sujets qui les préoccupent.

- Recherche-expérimentation en Agriculture Biologique : Initiative Bio Bretagne intervient dans le domaine de la recherche-expérimentation avec deux entrées :

- La coordination du programme régional de recherche-expérimentation en Agriculture Biologique via la CIRAB (Commission Interprofessionnelle de Recherche en Agriculture Biologique)

- L'acquisition de références techniques dans le domaine des légumes et des grandes cultures en Agriculture Biologique sur la PAIS (Plateforme Agrobiologique d'Initiative Bio Bretagne à Suscinio), basée sur l'exploitation du lycée agricole de Morlaix (29).

Administrée par un Conseil d'administration représentatif de la diversité des adhérents de l'association et appuyée par une équipe salariée de dix personnes, IBB développe actions et services en réponse aux attentes et besoins exprimés par les membres adhérents.

* Les membres sont répartis en six secteurs d'activités : Production, Préparation, Distribution, Prestation de services, Chambres consulaires, Consommation.

En savoir plus sur Be Reizh

www.bereizh.ibb.bio - bereizh@bio-bretagne-ibb.fr

Découvrez les partenaires et leurs produits, leurs actualités, les critères de la marque, le règlement d'usage, le dossier de candidature, le barème de redevance ainsi que le Bio'nhomme, symbole de la marque partagée Be Reizh qu'on retrouve sur les outils de communication en magasins.

Contact :
Initiative Bio Bretagne (IBB)
2, Square René Cassin - Immeuble Les Galaxies
35700 RENNES - France
Tél. : 02 99 54 03 23
contact@bio-bretagne-ibb.fr
www.bio-bretagne-ibb.fr

VIENT DE PARAÎTRE

ABC Agriculture et Agroalimentaire de Bretagne en Clair : Analyse & Perspectives édition 2017 est disponible

La publication **ABC Analyse & Perspectives édition 2017** est disponible, une synthèse de l'activité agricole et agroalimentaire régionale pour l'année écoulée. Le secteur agricole de notre région continue de subir une conjoncture économique dégradée qui pèse sur la santé des exploitations. L'année 2016 fait aussi ressortir une montée en puissance des attentes sociétales. Les conséquences s'en font déjà ressentir pour l'ensemble des acteurs des filières.

Ce document est publié chaque année avec le soutien financier du Conseil régional de Bretagne et en étroite concertation avec de nombreuses organisations agricoles et agroalimentaires. Il a pour objectifs :

- d'offrir aux acteurs régionaux une photographie économique complète de l'année écoulée,
- d'assurer le suivi, d'une année sur l'autre, de l'évolution du secteur agricole, vital pour l'économie régionale,
- de donner des éléments clés de perspectives pour l'avenir.

En complément de l'ABC Analyse & Perspectives, **ABC Les Chiffres** est un condensé des derniers chiffres clés. Elle reprend les informations statistiques les plus récentes en termes de production, exportations, emploi, localisation des acteurs agroalimentaires... La prochaine édition sera disponible en septembre.

ABC Analyse & Perspectives : document disponible en téléchargement gratuit ou sous format papier au prix de 26,54€ HT frais de port inclus, à commander à la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.

ABC Les Chiffres édition 2016 téléchargeable à l'adresse suivante : www.chambres-agriculture-bretagne.com/chiffres2016.

Une version anglaise est également disponible à l'adresse suivante : www.chambres-agriculture-bretagne.com/figures2016.

L'édition papier est disponible sur demande à conomie@bretagne.chambagri.fr.



Comité de rédaction



- Laurent AUZET**
INSEE Bretagne
- Stéphanie BENVEL**
Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne
- Gilbert BLANCHARD**
Expert associé
- Jean-Luc CADE**
ABEA
- Roland CONANEC**
CBB Capbiotek
- Gwénola FLOC'H PENN**
Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Kristina FRETIERE**
DRAAF Bretagne
- Stéphane GOUIN**
Agrocampus Rennes
- Annie LAURENT**
Chambre de commerce et d'industrie du Morbihan
- Nathalie LE DREZEN**
Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Gwenc'hlan LE GAL**
Chambre de commerce et d'industrie de région Bretagne
- Youenn LOHEAC**
Brest Business School
- Catherine MINIOT**
Chambre de commerce et d'industrie Ile-et-Vilaine
- Sandrine MOUTAULT**
DRAAF Bretagne
- Joseph PENNORS**
Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor (Membre associé)
- Julie RIO**
Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Patrick ROLANDIN**
Banque de France
- Joëlle SALAÛN**
Chambres d'Agriculture de Bretagne
- Nathalie SIMON-RICHARTÉ**
Conseil régional de Bretagne
- Hervé THIBOULT**
Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne (Collège salariés)

Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2017

Directeur de la publication : Jacques JAOUEN

Responsable de la rédaction : Julie RIO

Maquette et exécution : PYGMALION - Rennes

Prix de l'abonnement :

113 € TTC par an,
30,5 € TTC au numéro
24,5 € TTC le numéro spécial

La reproduction des informations contenues dans cette revue est autorisée sous réserve de la mention de la source : "Revue de l'Observatoire Économique des IAA de Bretagne".

Observatoire Economique des IAA de Bretagne Chambre régionale d'Agriculture

Rue Maurice le Lannou
CS 74223
35042 Rennes Cedex



Cette revue trimestrielle d'informations bénéficie du soutien financier du Conseil Régional de Bretagne et de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt